

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon directives 67/548/CEE et/ou
1999/45/CE
et réglementation (CE) n°1272/2008

Version n°1.1
Date : 01/01/17

Liquide VEGETOL PURE pour cigarette
électronique contenant 9 mg/ml de nicotine

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Cette fiche d'information de sécurité du produit est fournie à titre d'information générale pour des directives en matière d'hygiène et sécurité.

1.1 Identificateur de produit

Identification du produit : E-liquide contenant 9 mg/ml de nicotine

Nom commercial : VEGETOL PURE 9 mg/ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Liquide pour cigarette électronique

Utilisations déconseillées: Ne pas mélanger ce produit avec d'autres ingrédients type additifs alimentaires, arômes provenant d'un autre fabricant ou toute autre substance chimique

Raisons justifiant les utilisations déconseillées: Les laboratoires Xérès développent et caractérisent sous contrôle analytique et toxicologiques les produits

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Laboratoires Xérès

Détails du fournisseur

Laboratoires Xérès

Pôle des Eco-Industries

Rue Raoul Follereau

86000 Poitiers

France Téléphone : +33 (0)6 71 91 24 94

Adresse de courrier électronique de la personne compétente responsable
d'élaborer la FDS : info@laboxeres.com



1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoison et de Toxicovigilance : 0800 59 59 59 (24h/ 24, langue française)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)



SGH06

Acute Tox. 3

H310

2.1.2 Classification conformément à la directive 67/548/CEE (voir la SECTION 16 pour le texte intégral des phrases de risque)



T - Toxique

R24 - Toxique par contact avec la peau

2.1.3 Autres informations:

Pour le texte intégral des phrases R et des mentions de danger: voir la SECTION 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Pictogramme de danger :



SGH06

Mention d'avertissement :	Danger	
Mention de danger :	H310	Toxique par contact cutané
Conseils de prudence :	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
	P102	Tenir hors de portée des enfants
	P103	Lire l'étiquette avant utilisation
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
	P302+P352	En CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
	P322	Mesures spécifiques (voir section 4.1) – si des mesures, telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial, est conseillé
	P361	Enlever immédiatement les vêtements contaminés
	P363	Laver les vêtements contaminés avant utilisation
	P405	Garder sous clef
	P501	Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale et nationale
Indication de danger :	DéTECTABLE AU TOUCHER sur le	

flacon

2.2.2 Etiquetage selon les Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger :



T - Toxique

T - Toxique

Phrase de risque :	R24	Toxique par contact avec la peau
Conseils de prudence : (Phrases de sécurité)	S1/2	Conserver sous clef et hors de portée des enfants
	S7	Conserver le récipient bien fermé
	S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris pour animaux
	S15	Conserver à l'écart de la chaleur
	S24/25	Eviter le contact avec la peau et les yeux
	S27/28	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon
	S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
	S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
	S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche de sécurité section 13
Indication de danger :	DéTECTABLE AU TOUCHER sur le flacon	

2.3 Autres dangers

Pas d'informations supplémentaires.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélanges

Ce produit est un mélange.

Identification	Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)	Classification conformément au règlement CE 67/548	%
Oméga propane diol CAS : 504-63-2 EC : 207-997-3 REACH : 01-2119489383-28-0000	Non classé	Non classé	99,1
Nicotine N° CAS : 54-11-5 EC : 200-193-3 REACH :	Acute Tox.1; H310 - Acute Tox.3; H301 - Aquatic Chronic 2; H411	T+;R27 - T;R25 - N; R51-53 Phrases de sécurité : S1/2, S36/37, S45, S61	0,9

3.3 Indications complémentaires

Pour le libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H et des phrases R et S, se référer à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Inhalation excessive	Emmener la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux :	Laver à l'eau pendant plusieurs minutes et en écartant les paupières. Dans la mesure du possible, retirer vos lentilles de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Ingestion :	Rincer la bouche à l'eau. Appelez immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin. Ne pas faire vomir si la personne est inconsciente.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau, Mousse, Produit sec, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone...

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Évacuer le personnel et se tenir à l'écart du feu contre le vent

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur la manipulation, voir section 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection, voir section 8

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette. Se laver les mains, et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.

Enlever les vêtements et les chaussures souillés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le flacon hermétiquement fermé. Entreposer le flacon dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière. Conserver le produit hors de portée des enfants. Conserver-le à distance de matières incompatibles comme les aliments.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle/limites d'exposition professionnelle

Non connus.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : -

Protection des yeux : Lunettes de protection.

Protection des mains : Gants imperméables.

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : clair

Odeur : légère

pH : Non déterminé

Point de fusion : -24,6 °C

Point d'ébullition : 214 °C

Point d'éclair : 129 °C, Méthode : Méthode Cleveland en vase ouvert

Pression de vapeur : 0,1067 hPa à 20 °C : 0,58 hPa à 25 °C ou 13,0656 hPa à 100 °C

Densité relative : 1,053

Densité de vapeur : aucune donnée disponible

Hydrosolubilité : Eau : complètement,
Alcool : complètement

Log P_{ow} : Non déterminé

Viscosité, dynamique : 52 mPa.s à 20 °C

Propriétés explosives : Non considéré comme comportant un risque d'incendie /explosion dans des conditions normales d'utilisation.

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2 : Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Possibilité de réactions Dangereuses :

Stable à températures et conditions de stockage normales.

Conditions à éviter : Température : > 129 °C

Exposition à la lumière.

Matières incompatibles : Acides forts et oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification, d'après la nicotine pure (CAS : 54-11-5)

Ingestion :

Une étude récente [1] indique une dose minimum de 500 mg de nicotine par voie orale pour tuer un adulte.

[1] Bernd Mayer, Archives of Toxicology 10.1007/s00204-013-1127-0, 4th Oct 2013

Inhalation :

Non toxique par inhalation selon les expertises connues à ce jour.

Cutanée :

LD50=50 mg/kg (rat)

Oculaire :

Aucune donnée disponible

Irritation des yeux :

Peut provoquer une irritation

Irritation de la peau :

Non irritant pour la peau

Cancérogénicité :

Aucune donnée disponible

Mutagénicité :

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible quant à la toxicité pour les poissons, les autres organismes aquatiques et les plantes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.
Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Numéro ONU : non applicable

Nom d'expédition des Nations unies: non applicable

Classe(s) de danger pour le transport: non applicable

Groupe d'emballage: non applicable

Dangers pour l'environnement: En cas de fuite et/ou d'épandage, nettoyer les fuites ou pertes sans prendre de risque inutile.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Arrêter le moteur. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Prévenir immédiatement la police et les pompiers.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires : donnée non disponible

15.1 Réglementations/législation particulières ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classé comme toxique par contact cutané selon le règlement (CE) N°1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16: Autres informations

Conseil d'utilisation

Produit déconseillé aux femmes enceintes.

Produit interdit au moins de 18 ans.

Révision

Non applicable à ce jour (Version initiale)



Libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H- et des phrases R-

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë par voie cutanée, catégorie 1
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 3
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë par voie cutanée, catégorie 3
Aquatic Chronic 2	Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique , catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
F; R11	Facilement inflammable
T+; R27	Très toxique par contact avec la peau
T; R25	Toxique en cas d'ingestion
N; R51-53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Textes des phrases de sécurité

S1/2	Conserver sous clef et hors de portée des enfants
S2	Conserver hors de la portée des enfants

S7	Conserver le récipient bien fermé
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions de la fiche de sécurité

ANNEXE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

